

Assemblée générale de l'AMIG du 23 novembre 2015

HUG, auditoire Marcel-Jenny

Début : 19h07

Fin : 19h43

Ordre du jour :

01. *Approbation de l'ordre du jour.*
 02. *Approbation du procès verbal de l'AG du 27.11.2014.*
 03. *Rapport d'activités du comité.*
 04. *Comptes 2014 et rapport des vérificateurs des comptes.*
 05. *Comptes 2015 et rapport des vérificateurs des comptes.*
 06. *Décharges du comité, approbation des comptes 2014 et 2015.*
 07. *Élection du comité.*
 08. *Election des vérificateurs des comptes.*
 09. *Budget 2016.*
 10. *Divers*
-

01. Approbation de l'ordre du jour

Le président, Christophe Fehlmann souhaite la bienvenue aux membres et présente l'ordre du jour.

Au vote :

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité (16 oui).

02. Approbation du procès verbal de l'AG du 27 novembre 2014

Il n'y a pas d'objection.

Au vote :

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité (10 oui, 6 abstentions).

03. Rapport d'activités du comité

Les missions de l'AMIG :

- Promouvoir et défendre la **qualité de la formation** médicale post-graduée
- Evaluer et améliorer les **conditions de travail** et la qualité de vie des médecins
- Participer à la **planification** du système de santé au niveau fédéral et cantonal
- **Soutenir juridiquement** ses membres
- Exprimer les désirs des internes et des chefs de clinique auprès des autorités.

Le président nous retrace les grands points de l'année écoulée :

1-Formation

- Participation à 3 réunions de la commission paritaire hospitalo-universitaire
- Participation à 1 bureau du collège des médecins chefs des services (réflexion sur plan de carrière / mentorat)
- Participation à 1 CME (réflexion sur plan de carrière / mentorat)

2-Conditions de travail

- Réflexion sur le changement de la rémunération des nuits et jours congés
- Accord de la commission paritaire pour une CCT
- Discussion continue sur l'application de la LTR
- Rencontre AMIG-OCIRT dans le contexte de l'inspection des HUG

3-Planification

- Participation aux séances de la quadripartite (attribution des droits de pratique) et réflexion sur la démographie médicale
- Participation aux conseils de l'AMG
- Prise de position dans le cadre de la votation sur la PMA et au génie génétique

4-Soutien des membres

- Défense de plus de 10 médecins au sein de l'institution

5-Divers

- Participation à la réflexion sur la politique RH des HUG
- Diverses prises de position dans la presse (conditions de travail, services des urgences)
- Journée de travail sur l'élaboration d'une CCT

6-Rose d'Hôpital

- Le service de médecine de premier recours du Pr. Gaspoz s'est vu décerner la Rose d'Hôpital qui récompense des performances hors normes dans la formation postgraduée ou les conditions de travail.

7-Prise de position

- 24'198 personnes exigent que la loi sur le travail soit respectée dans les hôpitaux suisses : c'est la campagne que nous avons soutenue.

En résumé, nous avons eu une année relativement chargée.

Au vote :

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité (19 oui).

04. Comptes 2014 et rapport des vérificateurs des comptes

a) Bilan et comptes du 01.01.2014 au 31.12.2014

Compte d'exploitation du 01.01.2014 au 31.12.2014

Produits		Charges	
Cotisations membres	60'024.95	Charges personnel	
Produits financiers	2'576.00	Avocat	9'384.05
Produits des titres	13'630.50	Secrétaire	2'500.00
		Loyer	8'000.00
		Charges financières	1'320.41
		Charges administratives	4'881.60
		Impôts	1'414.20
		Charges informatiques	600.00
		Communication	4'317.00
		Bénéfice d'exercice	43'814.19
Total	76'231.45	Total	76'231.45

A relever :

- Une baisse des cotisations suite aux départs de certains membres
- Des titres qui ont bien rapportés cette année
- Une diminution des frais, notamment au niveau du loyer et des frais du comité.

Bilan au 31.12.2014

Actifs		Passifs	
Liquidités		Fonds propres	
Banque UBS c/courant	46'589.96	Capital	516'446.38
Banque UBS c/épargne	49'813.42		
Fonds de placement			
Titres	420'043.00		
Total	516'446.38	Total	516'446.38

b) Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs aux comptes Michel Hofmann et Leila Ben Hammoud ont contrôlé les comptes et les ont approuvés tels que présentés.

05. Comptes 2015 et rapport des vérificateurs des comptes

a) Bilan et comptes du 01.01.2015 au 31.10.2015

Compte d'exploitation du 01.01.2015 au 31.10.2015

Produits		Charges	
Cotisations membres	62'324.15	Charges personnel	
Produits financiers	2'017.50	Avocat	9'957.60
		Secrétaire	1'380.00
		Charges financières	1'243.81
		Charges administratives	15'876.35
		Impôts	1'417.10
		Charges informatiques	209.00
		Marketing	673.20
		La Rose d'Hôpital	1'324.10
		Charges des titres	6'791.85
		Bénéfice d'exercice	25'468.64
Total	64'341.65	Total	64'341.65

A relever :

- jusqu'à présent, nous avons une comptabilité du 1^{er} janvier au 31 décembre. Or notre assemblée générale ayant toujours lieu en novembre, les comptes étaient approuvés 10 mois plus tard. Afin d'avoir une situation plus proche de notre réalité, il a été décidé de tenir une comptabilité du 1^{er} novembre au 31 octobre. Pour cette année, les comptes sont exceptionnellement présentés du 1^{er} janvier au 31 octobre 2015, soit 10 mois, et ne reflètent donc pas l'entier des charges annuelles (notamment au niveau des frais d'avocat et de secrétaire, frais d'AG et de fonctionnement), par contre les produits correspondent à une année entière.
- A noter que le loyer a disparu (il était auparavant payé aux présidents, mais le président actuel n'en voulait pas) et que les frais de fonctionnement ont bien diminué.
- une partie des frais pour la Rose d'Hôpital (apéritif) sera remboursé par l'ASMAC.
- le budget prévu pour la communication n'a pas été touché, car nous n'avons pas fait de campagne lors des votations.

Bilan au 31.10.2015

Actifs		Passifs	
Liquidités		Fonds étrangers	
Banque UBS c/courant	79'433.36	Passifs transitoires	
Banque UBS c/épargne	48'636.26	Charges à payer	1'500.00
Fonds de placement		Fonds propres	
Titres	415'252.00	Capital	541'915.02
Actifs transitoires			
Charges payées d'avance	93.40		
Total	543'415.02	Total	543'415.02

b) Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs aux comptes Leila BenHammoud Léone et Michel Hofmann ont contrôlé les comptes; ils recommandent d'approuver ces comptes et proposent de donner décharge au Comité. Ils sont remerciés pour leur travail.

06. Décharges du comité, approbation des comptes 2014 et 2015

Composition du comité sortant :

- **Président:** Christophe Fehlmann (SMIG),
- **Vice-président:** Hervé Spechbach (SMIG-SMPR),
- **Trésorière :** Tatiana Roiron (Méd Informatique),
- **Membres:** Thomas Agoritsas (Med int),
Stéphanie Alzuphar (Gyn-Obst),
Yan Beauverd (Med int),
Marie-Josée Daly (SMIG),
Sylvain De Lucia (SMPR),
Aurore Fehlmann (Gynéco)
Anne-Laure Germond-Goncerut (Anesth),
Sandra Marras (Gyn-Obst),
Natacha Premand (psy),
- **Webmaster:** Jérôme Goncerut (Anesth),
- **Secrétariat:** Nathalie Pozzi

Au vote :

Les comptes 2014 sont approuvés à l'unanimité (19 oui).

Les comptes 2015 sont approuvés à l'unanimité (19 oui).

Au vote :

Décharge est donnée au comité sortant pour son activité durant l'année écoulée et ce à l'unanimité (19 oui).

07. Élection du comité :

Élection du président

Notre président actuel Christophe Fehlmann se représente au poste de président.

Au vote :

A l'unanimité (19 oui), Monsieur Christophe Fehlmann (médecine interne générale) est élu à la présidence de l'AMIG, avec applaudissements.

Election des membres

Thomas Agoritsas, Jérôme Goncerut et Hervé Spechbach quittent le comité de l'AMIG après plusieurs années de bons et loyaux services.

Se représentent:

Stéphanie Alzuphar-Sauty (Gynécologie-obstétrique)

Yan Beauverd (Hématologie)

Marie-Josée Daly (médecine de premier recours)

Sylvain De Lucia (maladies infectieuses)

Aurore Fehlmann (Gynécologie-obstétrique)

Anne-Laure Germond-Goncerut (Anesthésie)

Sandra Marras (Gynécologie-obstétrique)

Natacha Premand (psychiatrie)

Tatiana Roiron (Médecine Informatique)

Nouveaux membres:

Christopher Chung (médecine interne générale)

Alexandre Dubra (médecine interne générale)

Michel Hofmann (médecine légale)

Aurélié Séguin (médecine interne générale)

Nicolas Villard (radiologie)

Composition du nouveau comité :

- **Président:** Christophe Fehlmann (médecine interne générale),
- **Membres:** Stéphanie Alzuphar (Gynécologie-obstétrique),
Yan Beauverd (Hématologie),
Christopher Chung (médecine interne générale)
Marie-Josée Daly (médecine de premier recours),
Sylvain De Lucia (maladies infectieuses),
Alexandre Dubra (médecine interne générale)
Aurore Fehlmann (Gynécologie-obstétrique),
Anne-Laure Germond-Goncerut (Anesthésie),
Michel Hofmann (médecine légale)
Sandra Marras (Gynécologie-obstétrique),
Natacha Premand (psychiatrie),
Tatiana Roiron (Médecine Informatique),
Aurélié Séguin (médecine interne générale)
Nicolas Villard (radiologie)

Au vote :

Le nouveau comité est élu à l'unanimité (19 oui).

Bravo et merci pour leur futur investissement !

A relever qu'il n'y a personne de pédiatre, ce qui est dommage.

Élection de la secrétaire

Le comité propose de reconduire Nathalie Pozzi (indépendante hors HUG) dans sa fonction de secrétaire-comptable (prise des pv, établissement des comptes, déclaration d'impôts).

Au vote :

La secrétaire est acceptée à l'unanimité (19 oui) avec de chaleureux applaudissements.

08. Élection des vérificateurs des comptes

Leila Ben Hammoud arrive au terme de son mandat de 2 ans.

Michel Hofmann étant entré au comité, il nous faut aussi un autre vérificateur.

Il nous faut donc 2 personnes pour 2 années, durée du travail environ 30 minutes/an.

Hervé Spechbach et Thomas Agoritsas se proposent pour vérifier les comptes 2016.

Au vote :

Ces deux personnes sont élues avec reconnaissance (17 oui, 2 abstentions).

09. Budget 2016

	Budget 2016	Comptes 2015 au 31.10.2015	Budget 2015	Comptes 2014	Budget 2014
RECETTES	62'000.00	62'324.15	60'000.00	60'024.95	72'000.00
Cotisations membres	(à 70 frs)	(à 70 frs)	(à 70 frs)	(à 70 frs)	(à 70 frs)
Produits financiers	2'000.00	2'017.50		2'576.00	
Produits des titres				13'630.50	
Total Recettes	64'000.00	64'341.65	60'000.00	76'231.45	72'000.00
DEPENSES					
Avocats	25'000.00	9'957.60	15'000.00	9'384.05	15'000.00
Secrétaire	4'000.00	1'380.00	2'000.00	2'500.00	1'000.00
Fonctionnement	27'500.00	15'876.35	34'500.00	13'481.60	30'500.00
<i>Loyer</i>	0.00	0.00		8'000.00	12'000.00
<i>Frais repas Comité</i>	4'000.00	2'047.30		4'881.60	8'500.00
<i>Frais AG</i>	2'500.00	66.50			
<i>Frais de représentation</i>	500.00	156.40			
<i>Cadeaux</i>	1'000.00	133.85			
<i>frais administratifs</i>	500.00	39.20		0.00	500.00
<i>indemnités comités- commissions</i>	14'000.00	12'350.00		0.00	0.00
<i>Frais Comité internet</i>	0.00	0.00		600.00	8'500.00
<i>Journée de travail</i>	0.00	1'083.10			
<i>Fête de l'AMIG</i>	5'000.00				1'000.00
Charges financières	1'500.00	1'243.81	1'500.00	1'320.41	
Impôts	1'500.00	1'417.10	1'500.00	1'414.20	1'500.00
Communication	5'000.00	0.00	5'000.00	4'317.00	
La Rose d'Hôpital	0.00	1'324.10			
Frais informatiques	1'000.00	209.00	500.00		1'000.00
Mobilier/Mat informa	2'000.00				1'000.00
Marketing	5'000.00	673.20			
Amortissements	0.00				1'000.00
charges des titres	0.00	6'791.85			15'000.00
Chef-fe-s de projet	4'000.00				4'000.00
Total dépenses	76'500.00	38'873.01	60'000.00	32'417.26	70'000.00
Bénéfice/perte	-12'500.00	25'468.64	0.00	43'814.19	2'000.00

Discussion et explications du budget 2016

- Le poste de fonctionnement a été augmenté, il regroupe désormais tous les frais administratifs, ainsi qu'un budget pour une future fête de l'AMIG pour saluer une avancée rapide de l'élaboration de la CCT.
- Le budget d'avocat a été revu à la hausse, afin de continuer à soutenir nos membres et élaborer la CCT. Notre avocat poursuit son travail avec nous, nous sommes pleinement satisfaits de ses prestations.
- Vu le changement de période comptable, certaines charges ont été reportées dans cet exercice 2016.
- Le poste communication a été mis en prévision de plusieurs votations en 2016 relatives à la santé (la LAMAL en février, le secret médical à Genève plus tard), pour lesquelles il faut compter un minimum de Sfr 2'000.- par campagne.
- Vu notre fortune, nous pouvons nous permettre d'avoir un budget déficitaire.

Décision et vote

Le budget accepté tel que présenté à l'unanimité (17 oui, 2 abstentions).

10. Divers

Programme 2016

Le président nous présente les 2 grands axes de l'AMIG pour l'année prochaine :

1-la CCT :

Actuellement nous avons le RSM qui concerne l'ensemble du corps médical. Il répond à la façon dont fonctionne les HUG, malheureusement il est relativement illisible. De plus le RSM a été décidé de manière unilatérale. L'AMIG souhaite remédier à cette situation par la conclusion d'une CCT.

2-la représentativité :

Certains services ou spécialités ont de la peine à être représentés à l'AMIG, du coup nous avons de la peine à savoir ce qui s'y passe et ne pouvons pas les soutenir si besoin. C'est dommage, il faut donc veiller à améliorer cette représentativité.

Remerciements aux sortants

Thomas Agoritsas quitte le comité de l'AMIG après huit années de bons et loyaux services. Il souhaite laisser sa place à de nouvelles têtes, afin de laisser souffler un vent nouveau sur le comité de l'AMIG. Il est chaudement remercié de son investissement.

Jérôme Goncerut quitte le comité de l'AMIG après plusieurs années de bons et loyaux services, notamment en tant que webmaster. Il a fait un travail assez impressionnant avec notre premier site internet puis il a collaboré à la réalisation de notre site actuel. Il a quitté les HUG et ne peut dès lors plus être membre de l'AMIG, par contre il reste à notre disposition si nécessaire pour la gestion du site internet. Il est remercié pour tout son travail.

Hervé Spechbach quitte le comité de l'AMIG après de longues années d'investissement dont notamment la vice-présidence et la présidence ad-intérim. Il a participé à de nombreuses commissions et a réalisé un très gros travail pour l'AMIG. Il est appelé à de nouvelles responsabilités professionnelles qui l'obligent à quitter le comité de l'AMIG. Il en est vivement remercié.

Les membres de l'AMIG ont la parole

Hervé Spechbach explique qu'il a eu beaucoup de plaisir à être au comité de l'AMIG et que c'était une expérience très enrichissante. Etre au comité permet notamment d'avoir des contacts tant avec la base et les membres de l'AMIG, mais donne également un accès à toute la direction des HUG. Il relève que tout est dans la négociation, même si elle est imprégnée politiquement. Il encourage chacun à s'investir, car cela apporte une plus-value claire, que cela soit dans la négociation, les lois, la gestion de conflits.

Les diverses commissions dans lesquelles siègent l'AMIG seront réparties lors du premier comité cette assemblée générale. A cette occasion, seront nommés un vice-président et un trésorier.

Divers

Le président, Christophe Fehlmann, nous parle de l'association Alumni de l'UNIGE pour les anciens étudiants de l'UNIGE. Cette association complète bien l'offre de l'AMIG en abordant notamment les aspects de matériel médical et les conseils financiers. Tout le détail sous www.almg.ch/

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, l'assemblée générale est clôturée à 19h43. Un apéritif est offert aux personnes présentes.

L'assemblée générale est suivie d'une conférence par Arnaud Bosch, historien, dans le cadre des Apéros de l'Histoire (<http://aperosdelhistoire.ch/>) dont le thème est « Infrastructures médicales à Genève : du Moyen-Age à la création de la faculté de médecine ».

Nombres de membres présents : 19

Membres excusés : 0

Le Président

La Secrétaire

Christophe Fehlmann

Nathalie Pozzi

Décembre 2015